



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2019 A 20 H

Conseillers présents : Daniel BÉGUET, Jean-Claude MONTEYREMARD, David RENAUD, Christine CHURY, Pascal HENRY, Marie-Jo LADREYT, Aurélie LECUYER, Michèle MIGNEROT, Roger ROBIN, Christophe SECRET, Denise VOLLAT

Conseillers excusés : Valérie BERNARD (donne pouvoir à David RENAUD), Serge BOURDIN (donne pouvoir à Daniel BÉGUET), Laure DE FILPO (donne pouvoir à Roger ROBIN),

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 18 JUIN 2019

Le Conseil Municipal approuve, à 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le compte-rendu de la séance du 18 juin 2019.

2 – MODIFICATION DES STATUTS DU SIABVA – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique que le comité syndical du SIABVA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine), a accepté le retrait de Haut Bugey Agglomération et des communes de Plateau d'Hauteville, Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Corlier et Prémillieu pour la compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et a modifié les statuts du syndicat pour tenir compte de la modification de son périmètre.

Conformément à l'article L. 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'avis des membres du syndicat doit être recueilli préalablement à la modification du périmètre.

La Commune étant adhérente au SPANC du SIABVA, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce retrait.

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le retrait de Haut Bugey Agglomération et des communes de Plateau d'Hauteville, Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Corlier et Prémillieu du SPANC du SIABVA.

3 – MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique que la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a décidé de réorganiser en profondeur son réseau territorial d'ici 2022. A terme, deux trésoreries sur trois seront supprimées et remplacées par quelques Services de Gestion Comptable (SGC).

La carte du projet de la DGFIP pour 2022 au sein du Département de l'Ain présente 10 postes comptables supprimés dont la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey.

Pour de nombreuses communes et pour les particuliers, cette situation de délocalisation du Service Public ne peut être acceptée, c'est pour cela qu'il est proposé, en accord avec le personnel de la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey, de délibérer sur cette motion contre la fermeture de la Trésorerie.

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis défavorable au projet de fermeture de la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey et sollicite le maintien de la structure ainsi que du personnel concerné afin de préserver un service public de proximité et de qualité.

4 – RESTAURANT SCOLAIRE : AUGMENTATION DES PRIX DES REPAS – DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire rappelle la convention liant les deux communes de Briord et de Serrières-de-Briord. Il rappelle également les conventions entre les communes de Montagnieu, Ordonnaz et Seillonnaz fixant les prix des repas pour les enfants domiciliés dans ces communes en fonction de la participation des communes au déficit de fonctionnement.

Il précise que la dernière modification des prix des repas date du mois d'octobre 2017 et rappelle l'évolution de la masse salariale et l'augmentation du prix des repas et du transport.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les prix des repas.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à 13 voix POUR et 1 voix CONTRE, qu'à partir du 1^{er} novembre 2019, le prix du repas sera de 4,80 € pour les enfants domiciliés à Briord, Ordonnaz, Seillonnaz et Serrières-de-Briord et sera de 5,50 € pour les enfants domiciliés dans d'autres communes.

5- Questions et informations diverses

5-1 Personnel Communal : Modification du tableau des emplois permanents

Groupe Scolaire

Le Conseil Municipal autorise le Maire à saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ain pour une transformation des emplois des trois agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles en emplois d'adjoints territoriaux d'animation.

Compte tenu de l'accueil des 3 ans en journée complète, l'organisation des répartitions et des décloisonnements a dû être modifiée. La classe de GS/CP est composée principalement d'enfants de Grande Section. Le Maire propose de modifier le temps de travail d'un emploi permanent à compter du 1^{er} octobre 2019. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Service technique

Monsieur le Maire propose également de créer un poste d'adjoint technique saisonnier pour la période estivale de l'année 2020. Cet emploi permettra de décharger les deux adjoints techniques titulaires car l'activité est pendant cette période très importante. La période de recrutement sera fixée au cours de l'année prochaine. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Le Maire rappelle également que des jeunes sont recrutés tous les étés pour l'entretien des espaces communaux fleuris et pour différentes tâches et précise que ces jeunes doivent avoir 16 ans révolus. Il ressort que certains travaux ne peuvent leur être confiés notamment la tonte des espaces verts communaux car ces jeunes ne sont pas majeurs. Il est décidé qu'à l'avenir les jeunes recrutés pour les mois de juillet et d'août devront être majeurs.

5-2 CLI du CNPE du Bugey : Désignation d'un délégué

Chaque installation nucléaire de base telle qu'une centrale nucléaire est suivie par une Commission Locale d'Information (CLI) présidée par un Élu départemental.

Monsieur le Maire indique que la Commune étant dans un périmètre des 20 km de la Centrale Nucléaire du Bugey, il convient de désigner un délégué parmi le Conseil Municipal. Un délégué est désigné par le Conseil Municipal.

5-3 Déploiement des compteurs Linky

L'entreprise partenaire d'ENEDIS contacte actuellement les particuliers et les professionnels afin de fixer des rendez-vous pour le remplacement des compteurs. Sur la Commune, 691 compteurs sont concernés.

5-4 Acquisition d'une propriété

Le dossier pour l'acquisition de la maison cadastrée B 727 a été transmis au cours du mois de juin 2019 à l'Office Notarial de Lagnieu. Compte-tenu qu'aucune

suite n'a été donnée par cet Office Notarial, une relance a été formulée fin août 2019. Le devis transmis par France Télécom pour le dépôt de la potence située sur la propriété a été validé.

5-5 Avancement des dossiers suite aux décisions prises lors du vote des budgets

- Mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie : Les avis d'appels d'offre vont être lancés prochainement. Pendant les travaux de mise en accessibilité, le secrétariat de la Mairie intégrera le local communal situé à côté de la Mairie. Une rencontre avec la société chargée de la maintenance informatique est programmée afin d'étudier ce changement provisoire.
- Mise en accessibilité du bâtiment de La Poste : Les travaux devraient débuter en octobre 2019.
- Démolition de la propriété communale située à l'angle de la Grande rue et de la rue du Centre : Le devis transmis par France Télécom pour le dépôt de la potence située sur la propriété a été validé. Dans le cadre de la démolition de cette grange, la reprise de la façade de la propriété jouxtant celle-ci devra être réalisée. Des devis ont été demandés à différentes entreprises.

5-6 Travaux de voirie

Les différents travaux de voirie budgétés ont été réalisés.

L'entreprise chargée de ces travaux sera relancée pour la réalisation d'une descente dans le carrefour de la Grande Rue et de la Rue de la Plantaz, cet aménagement était prévu mais ceci n'a pas été réalisé.

5-7 Extension du Restaurant Scolaire

Suite à la parution de l'avis d'appel public à la concurrence parue le 26 juillet 2019 et dans le cadre de procédure de dématérialisation des marchés publics, l'ouverture des plis a eu lieu le 28 août 2019.

Sur 11 lots, six lots ont été déclarés infructueux. Pour ces six lots, des entreprises seront contactées.

A l'issue de la première analyse des offres des cinq lots, une phase de négociation pourra être lancée.

5-8 Feu d'artifice de l'année 2020

L'association de secourisme et l'équipe d'agents de sécurité ont déjà été retenues pour le feu d'artifice de l'année 2020.

5-9 Recensement de la population en 2020

Le recensement de la population communale aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020. Madame Valérie BERNARD a accepté d'être le coordonnateur communal.

5-10 Site du Point Vert

Les travaux de faucardage des herbes aquatiques du plan d'eau ont été réalisés.

5-11 Solution d'appel d'alerte à la population multimédia

Le Maire rappelle la décision, prise lors de la séance du 18 juin 2019, de mettre en service un système permettant la diffusion de messages d'alerte par automate d'appels téléphoniques et par envoi de SMS.

La société chargée de ce dossier a mis en place ce système et une téléformation s'est déroulée dernièrement.

Une campagne de communication devra être mise en place, elle se fera par le biais du Petit Serriérois.

Un travail de sectorisation de la Commune devra être réalisé, un groupe de travail composé d'élus est donc créé.

5-12 Bibliothèque

Dans le cadre de l'installation d'une ligne téléphonique, des travaux électriques sont nécessaires. Une entreprise d'électricité a été contactée.

5-13 Groupe scolaire : Fibre optique

Le technicien n'a pas pu installer la fibre optique car les fourreaux ne permettent pas le passage de la fibre, des travaux seront donc à réaliser.

5-14 Camping du Point Vert : Mise aux normes

Suite au passage de la société chargée des contrôles des installations électriques, il ressort que des travaux de mise aux normes s'avèrent nécessaires.

Un devis établi par une entreprise d'électricité est parvenu en Mairie. Ce devis d'un montant de 38 884 € TTC est validé.

5-15 Stade Jean Christin

Une société a été chargée, au cours de l'été, des travaux d'entretien du terrain de football. Ces travaux donnent entière satisfaction, on peut noter la bonne implication des agents communaux pour l'arrosage de ce stade pendant tout l'été.

En ce qui concerne la réfection des zones du but, la société chargée de ces travaux a été contactée afin d'améliorer la qualité de l'engazonnement.

5-16 Ain Bugey Valromey Tour

Lors de la 1ère étape de la course cycliste Ain Bugey Valromey Tour, des arrêtés de circulation et d'interdiction de stationnement avaient été pris afin de faciliter le déroulement de la course. Le Maire tient à remercier la population pour le respect de ces arrêtés.

5-17 Sentier d'interprétation sur la base de loisirs du Point Vert

Le troisième sentier d'interprétation sera inauguré le lundi 14 octobre 2019.

5-18 Dossier de labellisation Rivières Sauvages

Dans le cadre du projet de labellisation de la Pernaz et du Treffond « Site rivières sauvages », une réunion s'est tenue dernièrement afin de faire le point sur le dossier de labellisation.

Le Maire indique que l'existence de deux cascades sur la Commune et le fait que le cours d'eau ne soit pas en continuité ne permettent pas d'inscrire dans le dossier de labellisation, la partie de la Pernaz située sur la Commune. Ce dossier ne concernera que la partie de la rivière de la Pernaz située sur la commune de Bénonces.

5-19 Projet de déconstruction du Silo à grains

Il est précisé que le silo à grains situé dans la rue du Pont n'est plus utilisé par les agriculteurs. La société propriétaire de ce silo, étudiera ce dossier afin de convenir d'un accord pour la déconstruction de ce silo et la cession de la parcelle à la Commune.

5-20 Inaugurations du Collège de Briord et du Gymnase

Ces inaugurations auront lieu le jeudi 07 novembre 2019.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 11 octobre 2019 à 20 heures